



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré	 *05135865*
Mo	
b	

Déposé au Greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS 20-09-2005 Le Greffier Greffe
--

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **BTT**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 4890 THIMISTER-CLERMONT - Zoning Industriel des Plénesses, Rue des Trois Entités 20

N° d'entreprise : 471706545

Objet de l'acte : **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - ADAPTATION DES STATUTS AU CODE DES SOCIETES**

D'un procès-verbal dressé par le Notaire Bernard SPROTEN, de résidence à Saint-Vith, en date du treize septembre deux mille cinq, il résulte ce qui suit

I. L'assemblée décide de transférer le siège social à 4760 Bullingen - Zur Bannmühle 4.
L'article 2 des statuts a été modifié.

II. L'assemblée décide d'adapter les articles 1, 4, 10, 12, 14, 30, 32, 34 et 35 au Code des sociétés

Pour extrait analytique

Bernard SPROTEN, Notaire

Déposé avec les présentes expédition conforme de l'assemblée générale extraordinaire, statuts coordonnés

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature